

Réf: Dossier N° : 48445

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « IVOIRE MED PLUS SARLU »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE  
 PROGRAMME 4, 18 BP 151 ABIDJAN 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE MED PLUS SARLU » .

Objet: Communication sur la sante et diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE  
 PROGRAMME 4, 18 BP 151 ABIDJAN 18

GERANT: Madame KOISSI N'GUESSAN-KAN EDWIGE HUGUETTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10369 du 16/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9673 du 16/04/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

